

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUIN 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Restructuration et
rénovation des locaux de
la C.L.E.F. – Attribution
des marchés de travaux**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 8 juin 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 11 juin 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juillet 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 7 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mai deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD*, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

* Madame RICHARD (sauf pour le dossier 07 D 00, le procès-verbal de la séance du 3 mai 2007, le compte rendu des actes administratifs, le dossier 07 D 01)

Avaient donné procuration :

Madame DESCHAMPS à Madame FUCHS
*Madame RICHARD à Madame ALLARD
Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Monsieur HAÏAT à Monsieur BERLIE
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur CHARREAU à Monsieur PIVERT
Madame ISAAC-de LEMOS à Monsieur LAURENT

Secrétaire de Séance :

Madame MARGOT-MALARD

N°DE DOSSIER : 07 D 04

OBJET : RESTRUCTURATION ET RENOVATION DES LOCAUX DE LA C.L.E.F. -
ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

RAPPORTEUR : Monsieur SCHAEFFER

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

L'Association La C.L.E.F. regroupe aujourd'hui près de 2 000 adhérents par an. Parmi ses nombreuses activités, cette Association propose notamment la mise à disposition d'espaces culturels (salle d'exposition, studios de répétition, studio d'enregistrement...), des activités de loisirs (danse, sports, expression artistique, musique, ateliers collectifs...) ou encore des cours de langue pour les particuliers et les entreprises. Centre de loisirs en plein développement, La C.L.E.F. est un acteur majeur de la vie associative, culturelle et sportive de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Parmi ses activités, la filière musique rencontre un succès croissant, en particulier autour des musiques amplifiées actuelles et des pratiques amateurs.

Le bâtiment qu'occupe La C.L.E.F. date des années 1970 et appartient à la Ville. Il n'a fait l'objet d'aucune rénovation importante depuis que l'Association s'y est installée, en 1984. Aujourd'hui, le bâtiment n'est plus en adéquation avec les attentes du public et les besoins de l'Association, notamment pour les lieux dédiés à l'activité musicale.

La salle de l'Eclipse, qui fonctionne depuis près de 20 ans, ne correspond plus aux besoins et aux normes actuelles du spectacle vivant, en ce qui concerne les conditions d'accueil des artistes et du public, le matériel technique et les normes phoniques. De plus en plus d'artistes s'en détournent pour passer dans d'autres salles de la région parisienne.

D'autres activités, et plus particulièrement la danse, se sont également fortement développées ces dernières années. Ce secteur compte aujourd'hui 400 participants et de nouveaux locaux doivent lui être dédiés.

La réalisation d'un véritable équipement adapté aux spectacles, notamment de musiques amplifiées, intégrant le réaménagement des locaux dédiés aux autres activités en forte croissance, est donc devenue indispensable, et l'équipe de La C.L.E.F. l'étudie depuis plusieurs années.

Ce projet comprend la réhabilitation globale des espaces liés aux spectacles et le renouvellement du matériel de sonorisation.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- restructuration de la salle dite des Amitiés Internationales pour créer une nouvelle salle de spectacles. Cette salle est la seule dont la configuration permet de répondre aux normes actuelles, techniques, acoustiques et de sécurité pour l'accueil du public, et en particulier des personnes handicapées ;
- création d'un troisième studio d'enregistrement et de répétition, couplé à une cabine d'enregistrement ;
- réaménagement total du hall d'accueil ;
- transformation de la salle de l'Eclipse en un espace d'accueil et de convivialité, pouvant accueillir également de petits spectacles ;
- création d'un point d'information pouvant évoluer en espace multimédia ;
- création de deux salles de danse.

Par délibération du 29 septembre 2005, le Conseil Municipal a retenu le Cabinet Carat pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Une première consultation d'entreprises, lancée en juin 2006, a été jugée infructueuse par la Commission d'Appel d'Offres.

Le projet a été adapté suite au résultat de cette consultation. Un nouveau marché a été lancé en mars 2007, sur la base d'une estimation prévisionnelle du maître d'œuvre de 2 816 000 € H.T. tenant compte de l'évolution des conditions économiques.

Ce marché négocié comporte 17 lots, attribués le 22 mai 2007 par la Commission d'Appel d'Offres :

Lot n° 1 : Gros œuvre / VRD

Titulaire : GENETON

Montant TF : 1 215 000,00 € H.T.

Montant TC : 10 830,54 € H.T.

Lot n° 2C : Etanchéité

Titulaire : SAPEB

Montant : 36 000,00 € H.T.

Lot n° 3 : Cloisonnement

Titulaire : PIM

Montant TF : 153 350,38 € H.T.

Montant TC : 2 033,20 € H.T.

Lot n° 4B : Menuiseries intérieures

Titulaire : JPV

Montant : 150 000 € H.T.

Lot n° 4C : Agencement intérieur menuiserie

Titulaire : JPV

Montant : 45 000,00 € H.T.

Lot n° 6a : Sols souples

Titulaire : GRIF

Montant TF : 42 200,00 € H.T.

Montant TC : 6 437,36 € H.T.

Lot n° 7 : Faux plafonds

Titulaire : PIM

Montant : 87 723,21 € H.T.

Lot n° 9 : Peinture

Titulaire : SOCAPE

Montant : 38 500,00 € H.T.

Lot n° 10 : Plomberie

Titulaire : SANITHERM

Montant : 53 180,98 € H.T.

Lot n° 11 : Chauffage / Ventilation / Rafraîchissement

Titulaire : SANITHERM

Montant : 260 985,72 € H.T.

Lot n° 12 : Electricité

Titulaire : PATERNOSTER

Montant TF : 243 522,76 € H.T.

Montant TC : 24 330,00 € H.T.

Lot n° 13 : Ascenseur

Titulaire : OTIS

Montant : 33 500,00 € H.T.

Lot n° 15 : Aménagements scénographiques

Titulaire : AMG Fechoz

Montant TF : 255 462,00 € H.T.

Montant TC : 35 261,00 € H.T.

Les lots n° 2A (Charpente), 4A (Menuiseries extérieures), 5 (Serrurerie/Métallerie) et 6B (Sols durs) n'ont pas été attribués. Le montant global estimé par le maître d'œuvre pour ces 4 lots est de 144 000 € H.T..

Il est demandé au Conseil Municipal de valider le choix de la Commission d'Appel d'Offres, de relancer les marchés pour les lots non attribués et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés et tous les documents se rapportant à cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,

Le 1^{er} Maire-Adjoint,

Conseillère Régionale d'Ile-de-France



Roselle CROS